

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2008-2010
Arrondissement de Saint-Laurent



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Laurent.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2007

Plusieurs investissements ont été réalisés en 2007 dans le but d'assurer la protection des éléments de l'actif de l'arrondissement de Saint-Laurent, et également dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens, grâce au développement des services de proximité.

Volet protection

- Investissement de 3,2 M\$ pour la réfection d'infrastructures routières
- Investissement de 1,2 M\$ pour le maintien de la flotte de véhicules de l'arrondissement
- Investissement de 2,9 M\$ pour la réhabilitation de l'artère commerciale Décarie
- Investissement de 1,5 M\$ pour le système de réfrigération de l'aréna Raymond-Bourque
- Investissement de 970,0 \$ pour le réaménagement et l'accessibilité universelle à la mairie d'arrondissement
- Investissement de 479,0 \$ pour la réfection de la toiture aux ateliers municipaux

Volet développement

- Investissement de 2,5 M\$ pour la réalisation des phases 1 et 3 A ainsi que la préparation de la phase 4 du parc Philippe-Laheurte
- Investissement de 1,3 M\$ pour la construction de pataugeoires et de jeux d'eau dans les parcs Chamberland, Harris, Painter, Noël-Nord et Bourbonnière

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2008

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 totalise la somme de 27,1 M\$. En 2008, un montant d'investissement net de 7,8 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables du même montant, sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Ces investissements s'inscrivent dans un processus de continuité et traduisent la volonté de l'Administration de maintenir le niveau de la qualité de ses actifs, d'assurer la protection de ses infrastructures et d'améliorer la qualité de vie des citoyens en continuant de développer sa prestation de services de proximité.

Volet protection

Maintien de la qualité des infrastructures routières, protection des bâtiments et réfection de parcs

Dans un objectif d'assurer la pérennité de ses infrastructures, Saint-Laurent investira 1,1 M\$ pour des travaux de réfection de pavage et de stationnement, ainsi que 300,0 \$ pour les travaux de réfection de trottoir. Un investissement de 100,0 \$ sera aussi consenti pour le remplacement de lampadaires d'acier.

Du côté des bâtiments, un investissement de 1 M\$ sera alloué à la réfection de chalets de parc de façon à continuer à desservir la clientèle adéquatement. Une somme de 575,0 \$ sera aussi investie pour continuer le programme de protection et d'entretien des immeubles publics.

Enfin, l'arrondissement de Saint-Laurent a prévu un investissement de 115,0 \$ pour la réfection des piscines et le remplacement de divers équipements dans les parcs, ainsi qu'une somme de 1,2 M\$ pour le programme de remplacement des véhicules municipaux. En lien avec le plan stratégique dont l'arrondissement de Saint-Laurent s'est doté en 2006, ce projet sera réalisé dans un contexte de développement durable.

Volet développement

Augmentation des services de proximité

Dans un effort constant d'améliorer les services aux citoyens, le conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent a, encore cette année, la volonté de prioriser le développement de nouvelles installations. C'est ainsi qu'une somme de 350,0 \$ sera investie dans le déploiement de pistes cyclables, permettant ainsi de faire un lien direct avec le plan de transport de Montréal. D'autre part, en ayant toujours en tête de réaliser, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'aménagement d'un nouveau complexe sportif multifonctionnel et la construction d'une nouvelle bibliothèque, l'arrondissement de Saint-Laurent a réservé des sommes de 100,0 \$ et 300,0 \$ à ces fins en 2008.

Par ailleurs, toujours en lien avec son plan stratégique, l'arrondissement de Saint-Laurent s'est doté d'un plan directeur des parcs qui sera rendu public au printemps 2008 et qui prévoit des investissements de 7,6 M\$ pour les trois prochaines années, dont une somme de 2,4 M\$ en 2008 pour l'amélioration des parcs, et 80,0 \$ pour la construction de deux nouveaux parcs, soit les Jardins Montpellier et le Site Mitchell.

Finalement, dans un effort de soutien à un projet de mobilisation des citoyens, l'arrondissement de Saint-Laurent investira aussi 100,0 \$ par année sur une période de trois ans dans un projet de revitalisation urbaine intégrée.

Des investissements importants sur le plan du développement du territoire

L'apport des promoteurs est un volet important du développement du territoire. En 2008, l'arrondissement procédera à l'achèvement des phases C, D et 3A du projet Bois-Franc. Le prolongement de l'avenue Ernest-Hemingway, à l'ouest du boulevard Cavendish et au nord du parc Philippe-Laheurte, devrait débuter en 2008, tout comme la phase 2 du projet Jules-Poitras.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 comprend des investissements importants qui répondent aux priorités identifiées dans le cadre de son exercice de planification stratégique amorcé en 2006. Ces investissements tiennent également compte du fait que l'arrondissement de Saint-Laurent a connu la plus importante hausse de population à Montréal, soit une augmentation de 9,6 %, au cours des cinq dernières années, mais aussi de la volonté de l'Administration de maintenir le niveau et la qualité des services de proximité offerts à ses citoyens.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2008	2009	2010	Total PTI	Ultérieur	Grand total
30098	Aménagement - pistes cyclables	350,0	500,0	500,0	1 350,0	-	1 350,0
32516	Aménagement de parcs - sites Mitchell et Jules-Poitras	80,0	-	-	80,0	-	80,0
32518	Aménagement du parc Philippe-Laheurte	500,0	1 100,0	1 000,0	2 600,0	-	2 600,0
30085	Construction d'un complexe sportif	100,0	300,0	400,0	800,0	1 500,0	2 300,0
30086	Construction d'une bibliothèque	300,0	500,0	2 000,0	2 800,0	-	2 800,0
30087	Construction de pataugeoires, de jeux d'eau et réfection de piscines	115,0	-	1 200,0	1 315,0	-	1 315,0
11615	Développement résidentiel - projet Bois-Franc	-	200,0	300,0	500,0	-	500,0
30095	Mise aux normes des chalets de parcs	1 000,0	970,0	1 000,0	2 970,0	-	2 970,0
30089	Programme de protection des bâtiments administratifs	575,0	25,0	25,0	625,0	-	625,0
32523	Programme de réalisation de terrains de soccer synthétiques	800,0	500,0	500,0	1 800,0	-	1 800,0
32515	Programme de réaménagement des parcs anciens	1 250,0	1 650,0	100,0	3 000,0	-	3 000,0
55714	Programme de réfection routière	1 400,0	1 875,0	1 875,0	5 150,0	-	5 150,0
44715	Programme de remplacement de mobilier d'éclairage	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
68015	Programme de remplacement de véhicules	1 200,0	1 100,0	1 300,0	3 600,0	-	3 600,0
30083	Réhabilitation des artères commerciales	-	100,0	100,0	200,0	-	200,0
Total		7 770,0	8 920,0	10 400,0	27 090,0	1 500,0	28 590,0